

Réunion du 8 septembre 2015

Sont présents : Aline Anderhuber, Hervé Disser, Jocelyne Ferrer, Serge Marbach, Christophe Perrier, Jonathan Baldinger, Francis Loll, Magali Martin, Jean Pierre Robert, Cyril Bader.

Absent excusés : Carol Peters

Infos:

- Les subventions ont été versées, 1500 € de la part du CNDS, 2510 euros de la Commune de Sausheim, (2230 pour le fonctionnement et 280 € pour la Fleishnackafascht).
- L'avenant à la convention de la piscine pour les baptêmes du mois d'août est enfin arrivé... le 5 septembre !
- la convention des locaux associatifs est arrivée, il s'agit en fait d'une sorte de bail sur 3 ans.
- la date de l'Assemblée Générale doit être décalée car le 3 octobre les élus de la mairie ne seront pas disponibles, le comité fixe la date au 23 octobre.
- En relisant les statuts, Hervé propose que pour rester conforme statutairement, le comité démissionne en totalité, et les personnes intéressées se représentent pour former le nouveaux comité. Le comité est d'accord pour démissionner.
- La réunion préparatoire à la fête du sport aura lieu le mercredi 9 à 18h30, c'est Jocelyne qui y assistera.
- le site PPS ne fonctionne pas très bien, il y a eu une mise à jour de faite par les gestionnaire du serveur, d'où de nombreux plantages...
- la prochaine réunion du comité initialement prévue le 22/9 sera reportée au 13 octobre afin de préparer l'AG.

Trésorerie :

Solde : 1845,13 euros sur le compte courant, 16126,15 sur le compte dépôt.
Il y a eu un achat un analyseur O2 pour 320€, la fosse de Dijon à coûté 200€.
Le comité rappelle que le club ne finance pas systématiquement les « after » à l'issu des manifestations diverses.

- Nordive bugue également, il est possible d'abandonner les fichiers « Nordive » en revenant aux fichiers « excel » traditionnels pour la gestion des fichiers du club. La fiabilité en matière de trésorerie est limitée avec « Nordive ».
- Il faudrait investir dans du matériel destiné aux femmes conformément aux recommandations CNDS, des stabs, des combinaisons étanches ou semi-étanches , ou des blocs 12l, à hauteur de 3000 € afin de justifier la subvention accordée.
- Le T.IV. Le 12 septembre aura lieu à 8h30 chez Cyril.
- Concernant la « Plongée au Féminin », un projet au niveau du CODEP est de réaliser un petit livret afin de sensibiliser les femmes à venir pratiquer la plongée.
- Christophe souhaite avoir le calendrier définitif des activités réalisé par la commission technique.

Fin de séance : 21h30.